**Communiqué de presse**

**NON à une inclusion au rabais pour les personnes handicapées**

Le 06/06/2019

Le mardi 4 juin, monsieur Luc Gateau, président de l’Unapei a rencontré la ministre Sophie Cluzel, secrétaire d’État chargée des personnes handicapées, pour lui remettre les conclusions du 59ème Congrès de l’Unapei qui se tenait à Lyon, les 24 et 25 mai. Faisant le constat d’une politique du handicap trop souvent déconnectée des réalités et des besoins des personnes handicapées et de leurs familles, l’Unapei demande, sans attendre, un plan d’actions pour une transition inclusive effectivement concertée et solidaire.

L’Unapei alerte le gouvernement : des milliers de personnes en situation de handicap toujours sans solution

Le président de la République, Emmanuel Macron a formulé, au début de son mandat, une promesse aux personnes en situation de handicap et à leurs familles : « il n’y aura plus de personnes en situation de handicap sans solution ». Emmanuel Macron a fait de cette lutte un des grands chantiers de son quinquennat. Or, depuis deux ans, les associations affiliées au mouvement Unapei font le constat amer que des réponses pragmatiques se font encore attendre.

Pour preuve, aujourd’hui encore, plus de 12 000 enfants[1] en situation de handicap intellectuel et cognitif sont sans solution éducative.

**La société inclusive ne doit pas se construire au détriment de la protection sociale des personnes handicapées**

Le mouvement Unapei constate que la politique du handicap menée actuellement par le gouvernement induit une inclusion au rabais des personnes handicapées, sans proposition concrète pour les individus les plus vulnérables.

**Vigilante, l’Unapei dénonce une politique qui risque de mettre à mal la protection sociale indispensable à la vie de chaque personne :**

* pour transformer durablement l’offre médico-sociale, le gouvernement demande aux associations d’innover. Les territoires 100% inclusifs sont des opportunités pour lever les blocages à l’inclusion des personnes en situation de handicap. Pourtant, les associations se voient opposer les mêmes freins administratifs et règlementaires alors qu’elles proposent des dispositifs innovants favorables à une scolarisation, un logement et un accès à l’emploi aux personnes handicapées.
* pour favoriser l’emploi direct, le gouvernement a réformé l’obligation d’emploi des travailleurs handicapés (OETH) dans un sens qui fragilise les travailleurs handicapés en établissements et services d’aide par le travail (ESAT), sans toutefois envisager l’avenir de l’emploi des travailleurs les plus vulnérables.
* pour scolariser et éduquer les élèves handicapés, les instituts-médico-éducatifs (IME) sont sommés de transférer 50 % de leur effectif à l’école. Pour y parvenir, l’école doit se transformer pour devenir inclusive. A ce jour, les moyens mis à disposition ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées par les pouvoirs publics. Les familles attendent des solutions concrètes pour la rentrée scolaire.
* Pour construire une société inclusive solide, l’Unapei appelle le gouvernement à engager une transition inclusive effectivement concertée et solidaire. Notre objectif commun doit être d’offrir à chaque personne handicapée l’accompagnement adapté dont elle a besoin.

**Le gouvernement doit dès à présent prévoir un plan d’actions pour une transition inclusive, partagée avec les acteurs concernés, stipulant clairement les objectifs à atteindre, l’évaluation qualitative et quantitative des besoins des personnes handicapées et de leurs familles, les moyens à mettre en œuvre, les financements alloués pour chaque action et le calendrier des réalisations**

Les associations de l’Unapei doivent être parties prenantes

Le mouvement Unapei est un acteur majeur du changement, un partenaire essentiel pour les décideurs, un témoin des réalités vécues, un garant de l’innovation. Le travail quotidien de l’Unapei a comme finalité l’émancipation de chaque personne handicapée, à la hauteur de ses attentes et de ses besoins.

À ce titre, **l’Unapei propose d’ores-et-déjà 5 solutions-clés pour illustrer le chemin de la transition inclusive, pour aller vers une société solidaire et équitable à tous les niveaux :**

**Construire une société accessible pour les personnes handicapées**

* Changer le regard de la société sur les personnes handicapées intellectuelles et cognitives, utiliser le FALC (Facile à lire et à comprendre), déployer une signalétique adaptée, promouvoir le pictogramme S3A qui permet de repérer les lieux et services adaptés.
* Ouvrir l’école à tous les élèves en adaptant les méthodes pédagogiques et d’animation, les lieux et les supports

Faire appel aux compétences multidisciplinaires des associations pour accompagner les élèves handicapés, former la communauté éducative, sensibiliser l’ensemble des élèves aux réalités du handicap et au vivre ensemble.

* Proposer un travail aux personnes handicapées, y compris celles les plus éloignées de l’emploi, en fonction de leurs compétences et de leur singularité

Créer des formations qualifiantes sur-mesure adaptées aux capacités intellectuelles et cognitives, consolider les ESAT dans leurs missions et développer des dispositifs alternatifs, proposer des stages et de l’apprentissage aux jeunes travailleurs handicapés.

* Investir dans l’innovation et les nouvelles technologies pour développer des services adaptés aux personnes handicapées

Faciliter la recherche, développer des outils de communication alternatifs et mettre en place des supports pédagogiques adaptés.

* Développer des services de proximité pour accompagner les personnes handicapées

Recenser les besoins et les attentes en services des personnes handicapées et de leurs familles, financer un plan d’urgence pour proposer à toute personne des solutions d’accompagnement de proximité et adaptées à leurs besoins, co-construire de nouvelles formes d’habitat.

Toutes ces solutions et de nombreux exemples sont développés dans le Guide « Choisir sa voie et vivre sa vie ».

Les associations à but non lucratif affiliées à l’Unapei présentes sur tout le territoire national, métropole et Outre-mer, sont et resteront de véritables moteurs pour entreprendre, pour accompagner, pour développer de nouvelles solutions, en adéquation avec les besoins et les attentes des personnes handicapées et de leurs familles.

[1] Chiffre du rapport de la rapporteuse spéciale de l’ONU sur les droits des personnes handicapées en Francee